

## **CFDP Assurances et la Fondation Entrepreneurs de la Cité (EDLC) créent une bourse de rebond pour soutenir les micro-entrepreneurs fragilisés**

*La crise COVID-19 a touché de plein fouet les TPE et plus particulièrement, les micro-entrepreneurs. Face aux difficultés financières que rencontrent ces travailleurs indépendants, CFDP Assurances, membre fondateur d'Entrepreneurs de la Cité, s'est associé aux efforts de la Fondation pour les soutenir.*

En effet, dès le début de la crise, Entrepreneurs de la Cité, a mis en place une cellule d'information quotidienne, auprès de ses 2 200 entrepreneurs assurés, sur toutes les aides financières publiques. L'engagement de la Fondation a par ailleurs permis, aux côtés de l'AGEFIPH, de verser un Fonds d'urgence aux entrepreneurs handicapés ayant dû arrêter leur activité pour cause de santé ou de garde d'enfant.

### **Une bourse de rebond pour soutenir 200 micro-entrepreneurs dans toute la France :**

En complément de ces actions, CFDP Assurances a décidé d'octroyer une bourse exceptionnelle d'aide au rebond, d'un montant total de 150 000 €. « Cette démarche de CFDP intervient pour soutenir la trésorerie de micro-entrepreneurs dont l'activité était solide avant la crise sanitaire » indique Christophe BOITON, Directeur Général ajoutant « notre engagement prend tout son sens aujourd'hui. Il s'agit de permettre à des entrepreneurs de ne pas baisser les bras en les aidant à reprendre leur activité ».

**Cette bourse sera accordée à 200 micro-entrepreneurs répartis dans toute la France, assurés chez Entrepreneurs de la Cité, ayant perçu de faibles revenus, voire aucuns revenus, pendant la crise sanitaire.**

Le plus souvent, les micro-entrepreneurs accompagnés par EDLC, exercent des activités dans des secteurs qui ont été fortement touchés par le confinement (commerce, restauration, services aux particuliers...etc.) et ne disposent pas d'une épargne personnelle permettant de faire face à l'arrêt de leur activité.

Pour identifier les 200 entrepreneurs pour lesquels la Bourse est indispensable et aura un impact maximal, Entrepreneurs de la cité s'appuie sur l'expertise de ses principaux partenaires associatifs d'aide à la création d'entreprise sur toute la France réseau BGE, l'ADIE, Positive Planetet d'autres associations locales.

Les entrepreneurs bénéficiaires seront sélectionnés et informés d'ici la fin du mois.

\*\*\*

*CFDP soutient la Fondation Entrepreneurs de la Cité depuis sa création en 2007 et contribue en mettant gratuitement à disposition les compétences de ses juristes auprès des micro-entrepreneurs accompagnés.*

## **A propos d'Entrepreneurs de la cité**

La Fondation Entrepreneurs de la Cité est née en 2007 grâce à l'engagement de 7 membres fondateurs (APRIL, CFDP Assurances, CNP Assurances, EVOLEM, La Banque Postale, AG2R La Mondiale, MATMUT et la Caisse des Dépôts) et a été reconnue d'utilité publique par décret du 19 décembre 2008. Elle assure une mission d'intérêt général en faveur de l'initiative entrepreneuriale des personnes défavorisées et a pour but de protéger, grâce à la micro-assurance, les personnes exclues du monde du travail – chômeurs, bénéficiaires des minima sociaux, personnes handicapées, jeunes, seniors – qui créent leur entreprise. Depuis 2007, la Fondation a accueilli plus de 20 000 micro-entrepreneurs et plus de 7000 ont pu bénéficier de ses services sur toute la France et à la Réunion.

<http://www.entrepreneursdelacite.org/>

Contact : Hayat Boaira – 06 29 71 26 05 – [hayat.boaira@entrepreneursdelacite.org](mailto:hayat.boaira@entrepreneursdelacite.org)

## **A propos de CFDP**

Présente depuis 75 ans, **CFDP est l'acteur indépendant de référence de l'assurance de protection juridique en France**. Cfdp offre au travers des 2500 courtiers partenaires une protection juridique adaptée et innovante, au service du monde professionnel, de la TPE, des PME comme des professions libérales. **La gamme de produits CFDP est adaptée** à la profondeur de son marché et à la diversité de ses clients (professionnels, particuliers, groupements, collectivités locales, associations...).

CFDP tire sa force de son implantation géographique, avec ses 30 délégations régionales, et de la personnalisation de ses relations avec ses assurés. Ce savoir-faire et cette proximité renforcent la maîtrise du coût des sinistres, tout en maintenant un haut niveau de satisfaction de ses assurés

Contact presse CFDP : Audrey Donnenfeld – ADRP – 06 30 10 76 90 [audrey.donnenfeld@ad-rp.fr](mailto:audrey.donnenfeld@ad-rp.fr)